

Philippe Plisson
Député
Vice-président du Conseil Général de la Gironde

Monsieur Francis IDRAC
Préfet de la Région Aquitaine
Préfecture de la Région Aquitaine
4b, esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX

Paris, le 20 juillet 2007

Nos réf. : INFRASTRUCT/070709/007

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu votre courrier du 9 juillet dans lequel vous sollicitez mon avis concernant les opérations envisagées en Gironde dans le cadre du programme de développement et de modernisation des itinéraires.

Avant même que d'envisager l'intérêt de chacun des dossiers, il me paraît indispensable de mettre en perspective la pertinence de la réalisation des infrastructures dans le cadre de la nécessaire mise à plat du schéma des déplacements et des transports à l'aune de l'urgence écologique.

L'affichage que constitue la création d'un ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables n'aura de crédibilité que s'il se traduit par une véritable révolution de nos pratiques, de nos comportements et donc de notre législation en la matière.

Si le Grenelle de l'environnement que le ministre Jean-Louis Borloo va lancer à l'automne est autre chose qu'un affichage médiatique, les décisions qui en découleront devraient imputer profondément les projets d'infrastructures que vous me soumettez.

Si des décisions fortes, volontaires et efficaces sont prises en faveur du transport de fret par le rail, pour l'encouragement du multimodal et si les intentions affichées de taxation des transports par camion qui encombrent nos routes sont mises en œuvre, alors les projets lourds d'infrastructures comme le grand contournement de Bordeaux seraient caduques.

.../...

Philippe Plisson
Député
Vice-président du Conseil Général de la Gironde

.../...

Par contre, il me paraît indispensable d'achever la mise à 2X3 voies de l'ensemble de la Rocade de Bordeaux dont l'étranglement est synonyme de bouchons, de même que les aménagements de sécurité et de protection acoustique inhérents.

Les programmes de gestion du trafic, dans cette logique sont pertinents.

Très engagé dans la démarche de développement durable que je porte au Conseil Général dans le cadre de ma vice-présidence, je souhaite sincèrement que l'action du gouvernement en ce sens s'inscrive dans les faits, sur le fond par l'évolution de la législation, et sur la forme par la concertation qu'elle impose.

Dans ce cadre, je suis disponible pour participer au chantier de cette nécessaire évolution s'il s'appuie sur une réelle volonté de changement.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Philippe Plisson
Député-maire de St Caprais de Blaye